



SECURE
ACADEMY

FORMATION **« SSIAP 1 »**



Public Visé :
Tout public

Prérequis :

- Être majeur
- PSC 1 ou SST de moins de 2 ans ou PSE en cours de validité
- Certificat médical d'aptitude physique
- Formation HoB0

Durée :
67H

Date : A définir

Lieu : Notre centre de formation

Nbre de stagiaires :
4 minimum et
12 maximum

Références :

Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret du 22 décembre 2008 puis par décret du 30 septembre 2010)

Programme de Formation

INTITULÉ :

- Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP 1)
 - Formation inscrite au RS n°5641 délivrée par le ministère de l'intérieur et des outre-mer.
- Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

EMPLOI :

La mission d'un agent SSIAP 1 consiste à mettre en pratique les règles élémentaires de sécurité incendie pour préserver l'intégrité des biens et des personnes présents dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH), quel que soit le type et la catégorie.

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes
- Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et des équipements de sécurité
 - * Appliquer des consignes de sécurité
 - * Lire et manipuler des tableaux de signalisation
 - * Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
 - * Assurer la surveillance au PC
 - * Passer des appels et réceptionner les services publics de secours
 - * Pratiquer le secours à victimes
 - * Porter assistance à personnes
 - * Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

CONTENU :

Le feu et ses conséquences : Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

Sécurité incendie : Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

Installations techniques

- Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent de sécurité incendie est susceptible d'intervenir
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

Rôle et missions des agents de sécurité incendie

- Connaître les limites de son action
- Effectuer l'extinction des feux naissants

EXERCICES PRATIQUES

- Visite virtuelle d'un site ERP et/ou IGH
- Visite applicative d'un site ERP et/ou IGH
- Mises en situation d'intervention

PEDAGOGIE

Moyens techniques et pédagogiques :

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.

Ecran de projection avec l'utilisation d'un vidéoprojecteur
Livrets stagiaires

Extincteurs EP et CO²

Une aire de feux permet l'utilisation d'extincteurs sur bac à feu à gaz-écologique

Prix :

Demander un devis selon vos besoins

SUIVI- EVALUATION :

- Suivi de la formation : Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation
Enquête de satisfaction de fin de formation

- Recyclage : Formation de 14h tous les 36 mois avec une formation de secourisme (SST ou PSC1 en cours de validité).

Evaluation certificative :

EPREUVES	THEME	DUREE	EVALUATION
Ecrite	QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses à choix multiples)	30 min	Epreuve notée sur 20 une note inférieure à 12 ne permet pas la délivrance du diplôme
Pratique	Réalisation d'une ronde avec des anomalies, dans un délai raisonnable, et découverte d'un sinistre. Des questions du jury compléteront la ronde. A l'issue, le candidat renseignera une main courante sur l'une des anomalies constatées	15 min	Epreuve évaluée apte/inapte
Remarques	Pour la ronde, après accord entre ses membres, le jury pourra se diviser (le évaluant une partie des candidats, le chef de service de sécurité incendie l' Seuls 15 candidats pourront être présentés à un même examen (rappel : les sont limitées à 12 candidats)		
Certification	Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreu apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves obtenu à une épreuve. Lors de la 1re présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuv Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.		

METHODE PEDAGOGIQUE :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

ENCADREMENT :

La formation est assurée par un formateur expert en matière de prévention incendie.

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigerons vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



Modalités d'accès et contact :

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jours ouvrés après une prise de contact avec notre référent pédagogique, Thierry TAIEB par :
Email : contact@secure-academy.fr
Téléphone : 01 89 71 54 14
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.
- Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention, une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retournée.

INDICATEURS 2024

Nbre de participants	Taux de satisfaction	Taux de réussite
48	99%	100%